



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 11 décembre 2013 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau, et monsieur le conseiller Maxime Tremblay formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs Melvin Jomphe, vice-président, Michel Tremblay, directeur général adjoint et André Lambert, directeur général adjoint et M^c Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2013-1741

SOUSSION 2013 SP 155 - REMPLACEMENT DE DEUX ENSEMBLES DE MOTEURS ET D'ENTRAÎNEMENTS À FRÉQUENCE VARIABLE - USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Séguin Morris, 620, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour le remplacement de deux ensembles de moteurs et entraînements à fréquence variable à l'usine d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau, pour un montant total de 182 810,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 21 novembre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30722-003-27738	174 860,25 \$	Remplacer les variateurs et les moteurs à l'usine des eaux usées de Gatineau -
04-13493	7 950,00 \$	Matériel, installation et mise en service TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1742

SOUSSION 2013 SP 156 - REMPLACEMENT DE DEUX ENSEMBLES DE MOTEURS ET D'ENTRAÎNEMENTS À FRÉQUENCE VARIABLE - STATION DE POMPAGE CHAMPLAIN - SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Seguin Morris, 620, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K5, pour le remplacement de deux ensembles de moteurs et entraînements à fréquence variable à la station de pompage Champlain dans le secteur de Gatineau, pour un montant total de 182 810,25 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 21 novembre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30722-003-27739	174 860,25 \$	Remplacer les variateurs et les moteurs à l'usine des eaux usées de Gatineau - Matériel, installation et mise en service
04-13493	7 950,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1743

ACCEPTATION DES NOUVELLES GRILLES D'ÉVALUATION/PONDÉRATION POUR L'ACHAT DE JEUX D'EAU, DE STRUCTURES À CÂBLES ET DE STRUCTURES DE JEUX

CONSIDÉRANT QUE depuis 2003, la Ville de Gatineau évalue les soumissions pour l'achat de structures de jeux d'eau non pas sur la base du plus bas prix soumis, mais en utilisant un système de pondération et d'évaluation;

CONSIDÉRANT QU'il a lieu de mettre à jour les critères afin de refléter les nouveaux besoins et la réalité du marché :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les nouvelles grilles d'évaluation/pondération pour l'achat de jeux d'eau, de structures à câbles et structures à jeux.

De plus, que ce comité délègue au directeur d'un service ou le directeur territorial l'autorité nécessaire à former un comité de sélection et d'y nommer les membres.

Adoptée

CE-2013-1744

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 226 844,30 \$, AU GROUPE ATWILL-MORIN POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE ET DE LA FENESTRATION À LA MAISON DU CITOYEN - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-978 en date du 18 septembre 2013, mandatait le Groupe Atwill-Morin pour un montant total de 2 552 445 \$, incluant les taxes, pour la réfection de la maçonnerie et de la fenestration phase 3 à la Maison du citoyen;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures, par les délégations de pouvoir numéros 118526 et 118864 autorisait des ajustements au contrat à l'entrepreneur Groupe Atwill-Morin pour des travaux supplémentaires pour un montant de 74 005,21 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme Mercier-Pfalzgraf architectes, mandatée par la Ville pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux, recommande un montant additionnel de 226 844,30 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures considère que le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les délégations de pouvoir numéros 118526 et 118864, au montant de 74 005,21 \$, incluant les taxes, et approuve l'ajustement au montant de 226 844,30 \$, incluant les taxes, au contrat du Groupe Atwill-Morin dans le cadre du projet de réfection de la maçonnerie et de la fenestration phase 3 à la Maison du citoyen, le tout représentant un contrat total de 2 853 294,51 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30693-001-27740	216 979,36 \$	Réfection de la maçonnerie à la Maison du citoyen -
04-13493	9 864,94 \$	Réfection - Maçonnerie TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1745

SOUMISSION 2013 SI 315 - ANALYSE D'ÉCHANTILLONS D'EAU 2014 - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Exova Canada inc., 121, boulevard Hymus, Pointe-Claire, Québec, H9R 1E6, pour les analyses d'échantillons d'eau pour les années 2014, 2015 et 2016, selon les prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 43 316,56 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 octobre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Paramètres	PRIX UNITAIRE (INCLUANT LES TAXES)
Eau potable	
Antimoine (domaine 28)	17,25 \$
Arsenic et sélénium (domaine 13)	23,00 \$
Bromates (domaine 19)	95,06 \$
Carbone organique dissout (domaine 20)	20,52 \$
Carbone organique total (domaine 20)	20,52 \$
Composés phénoliques (domaines 130 ou 131)	68,41 \$
Composés organiques volatils (domaine 140)	48,86 \$
Hydrocarbures aromatiques polycycliques (domaine 120)	63,52 \$
Pesticides (domaines 170, 175, 176, 177 et 178)	896,92 \$
Trihalométhanes (domaine 150)	39,09 \$
Uranium total (domaine 14)	17,25 \$
Eaux usées, souterraines et de surface	
Arsenic et sélénium (domaines 63 ou 82)	23,00 \$
Arsenic (domaines 63 ou 82)	17,25 \$
Arsenic, antimoine, sélénium et uranium (domaines 14, 28, 63 ou 82)	34,49 \$
Bicarbonates	9,77 \$
Bromures	14,66 \$
Carbone organique dissout (domaine 46)	20,52 \$

Carbone organique total (domaine 46)	20,52 \$
Composés organiques volatils (selon annexe 1)	78,18 \$
Demande en chlore	48,86 \$
Huiles et graisses minérales et totales (domaine 62)	48,86 \$
Huiles et graisses totales (domaines 62 ou 66)	39,09 \$
Hydrocarbures pétroliers C10 – c50 (domaine 109)	34,21 \$
Létalité aiguë sur truite arc-en-ciel	160,97 \$
Antimoine (domaine 28)	17,25 \$
Arsenic et sélénium (domaine 13)	23,00 \$

Le contrat sera d'une durée de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2014. Après la première année du contrat, les tarifs seront indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation pour le Canada, indice d'ensemble (non désaisonnalisé).

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants jusqu'à concurrence des sommes budgétaires disponibles :

Poste budgétaire	Description
02-41212-431	Usine d'eau potable d'Aylmer - Services techniques
02-41213-431	Usine d'eau potable de Hull - Services techniques
02-41214-431	Usine d'eau potable de Gatineau - Services techniques
02-41215-431	Usine d'eau potable de Buckingham - Services techniques
02-45128-431	Usine de lixiviat d'Aylmer - Services techniques
02-45112-431	Déchets et transbordements - Services techniques
02-41450-431	Laboratoire - Usine d'épuration - Services techniques
02-41110-431	Usine d'épuration Gatineau - Services techniques
18-50011-001	Décontamination du dépotoir de Hull - Aylmer

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les montants nécessaires aux budgets des années 2014, 2015 et 2016.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1746

SOUSSION 2013 SI 227 - FOURNITURE DE DÉMARREURS POUR LE CENTRE DE CONTRÔLE DES MOTEURS D'URGENCE - STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Futech Outaouais, inc., 75A, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1W2, pour la fourniture de démarreurs pour le centre de contrôle des moteurs d'urgence pour la station d'épuration des eaux usées du secteur de Gatineau pour un montant total de 68 277,92 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 29 octobre 2013, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30633-003-27737	65 308,67 \$	Station d'épuration des eaux usées - Secteur de Gatineau - Rénovation
04-13493	2 969,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1747

SOUSSION - 2013 SI 323 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE GÉNÉRATRICE D'URGENCE À LA CASERNE 7 - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Génératrice Drummond - Division de Wajax Systèmes de puissance, 243, rue des Artisans, St-Germain-de-Grantham, Québec, J0X 1K0, pour la fourniture et l'installation d'une génératrice d'urgence à la caserne 7, au montant total de 58 683 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 5 novembre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission conforme reçue.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
22930-532-27744	56 131,01 \$	Entretien des casernes de Gatineau - Entretien des édifices
04-13493	2 551,99 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1748

SOUSSION 2013 SI 180 - MONTANT ADDITIONNEL POUR ENLÈVEMENT, REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro CE-2013-1182 en date du 3 juillet 2013, ce comité adjugeait un contrat d'enlèvement, de remplacement et de la réparation de glissières de sécurité à la firme Les glissières de sécurité J.T.D. inc.;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides jusqu'au 3 juillet 2014;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics requiert des services supplémentaires d'urgence d'enlèvement, de remplacement et de réparation de glissières de sécurité :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la pièce de comptes à payer numéro 576932 pour un montant additionnel de 4 357,11 \$, incluant les taxes, et approuve l'ajustement de coûts au montant de 8 859,15 \$, incluant les taxes, à la firme les glissières de sécurité J.T.D. inc. concernant l'enlèvement, le remplacement et la réparation de glissières de sécurité, portant le coût de ce mandat à un montant total de 86 086,27 \$, incluant les taxes.

Le montant total du contrat ne pourra totaliser la somme de 100 000 \$ ou plus, limite permise par la Loi sur les cités et villes pour un appel d'offres sur invitation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31520-521-26616	8 473,89 \$	Signalisation, entretien et réparation des infrastructures
04-13493	385,26 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1749

SOUSSION 2013 SP 342 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX POUR LA PÉRIODE HIVERNALE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour la fourniture de béton bitumineux d'hiver, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leur soumission déposée en date du 25 novembre 2013, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

0 à 1000 tonnes métriques : 218,45 \$/tonne métrique (taxes incluses);

1001 à 1500 tonnes métriques : 212,70 \$/tonne métrique (taxes incluses);

1501 à 2000 tonnes métriques : 195,46 \$/tonne métrique (taxes incluses);

2001 à 2500 tonnes métriques : 178,21 \$/tonne métrique (taxes incluses);

0 à 100 tonnes métriques (samedi et dimanche) : 287,44 \$ (taxes incluses).

Le contrat sera valide du 5 décembre 2013 jusqu'à l'ouverture des usines prévue vers le 15 mai 2014. Les prix unitaires seront fixes pour la durée du contrat.

Le béton bitumineux sera acheté selon les besoins. Les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même le poste budgétaire 02-31210-625 - Rues pavées - Asphalte.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1750*

AUTORISATION DE VERSER 5 000 \$ À LA CORPORATION DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE POUR L'ÉLABORATION D'UNE ACTIVATION TERRAIN EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION JEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse a pour objectif de mobiliser la jeunesse gatinoise;

CONSIDÉRANT QUE depuis 2011, la Commission jeunesse est interpellée et travaille activement à la réalisation des Jeux de la francophonie canadienne qui seront à Gatineau en 2014;

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse prévoit, à l'intérieur de sa planification 2013, un montant de 5 000 \$ pour la réalisation d'un projet en lien avec les Jeux de la francophonie canadienne :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité, sur recommandation de la Commission jeunesse, recommande au conseil d'autoriser le trésorier à verser une contribution financière de 5 000 \$ à la corporation des Jeux de la francophonie canadienne pour l'élaboration d'une activation terrain en collaboration avec la Commission jeunesse.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque au montant de 5 000 \$ à la corporation des Jeux de la francophonie canadienne, 850, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8Y 5V7, sur présentation de pièces justificatives par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-971	5 000 \$	Commission jeunesse - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2013-1751

APPROBATION DE L'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET PATRIMOINE CANADIEN DANS LE CADRE DE LA RÉALISATION DU VOLET QUÉBÉCOIS « LE DOMAINE DES FLOCONS » DE BAL DE NEIGE 2014

CONSIDÉRANT QUE la 36^e édition de Bal de Neige se tiendra sur une période de 18 jours, soit du 31 janvier au 17 février 2014;

CONSIDÉRANT QUE le conseil par sa résolution numéro CM-2013-894 en date du 1^{er} octobre 2013, approuvait la participation financière de la Ville de Gatineau à titre de coproducteur pour la réalisation du volet québécois « Domaine des flocons » dans le cadre de Bal de Neige 2014;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente a été négocié entre la Ville de Gatineau et Patrimoine canadien énonçant les termes et les conditions couvrant l'implication des parties dans le cadre de la réalisation du volet québécois « le Domaine des flocons » de Bal de Neige 2014;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé cette entente par le décret 1295-2013 du conseil des ministres du gouvernement du Québec du 11 décembre 2013 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve l'entente intervenue entre les parties dans le cadre de la réalisation du volet québécois « le Domaine des flocons » de Bal de Neige 2014;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente intervenu entre la Ville de Gatineau et Patrimoine canadien.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1752

SOUMISSION - 2005 SP 059 - ACHAT DE RADIOS PORTATIVES, MOBILES ET ACCESSOIRES - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2005-843 en date du 11 octobre 2005, adjugeait à la firme CTM - Centre de Téléphone Mobile ltée, un contrat pour la location d'un système de radiocommunication et l'achat d'équipements pour usagers;

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides pour une période de dix ans à compter de la date d'adjudication du contrat;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2013-516 en date du 18 juin 2013, autorisait le Service de police à signer le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau, le ministère de la sécurité publique et la Sûreté du Québec afin de permettre au Service de police de la Ville de Gatineau de mettre sur pied une « Escouade régionale mixte Gatineau » afin de combattre la criminalité sur le territoire de la ville de Gatineau.

CONSIDÉRANT QUE les Services de police et de sécurité incendie requièrent l'achat de radios portatives supplémentaires :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Division de l'approvisionnement à émettre une commande à la firme CTM - Centre de Téléphone Mobile ltée, 5187, avenue Papineau, bureau 200, Montréal, Québec, H2H 1W1, pour la fourniture, la programmation et l'installation de cinq radios portatives, d'un chargeur multiple de radios, d'accessoires, d'équipements d'installation et de main-d'œuvre pour le Service de police ainsi que de six radios portatives, des accessoires et d'un chargeur multiple de radios pour le Service de sécurité incendie au montant total de 39 974,39 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-21210-692-27741	24 808,05 \$	Escouade régionale mixte - Équipements non capitalisables
02-22310-692-27742	13 427,95 \$	Schéma de couverture de risques - Équipements non capitalisables
04-13493	1 738,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1753

REMISE ANNUELLE DES PROFITS DES VENTES DE L'ENCAN - EFFETS NON RÉCLAMÉS - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE le Service de police remet mensuellement des biens saisis ou trouvés à l'organisme Distribution des biens de la Couronne pour être vendus par le biais d'encans en ligne;

CONSIDÉRANT QUE les revenus annuels nets des encans peuvent se situer entre 10 000 \$ et 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE depuis de nombreuses années, le Service de police a toujours remis les profits nets des encans à des organismes œuvrant dans le domaine de la prévention de la criminalité;

CONSIDÉRANT QU'À la Commission de la sécurité publique et de la circulation tenue le 23 janvier 2013, il a été voté à l'unanimité de partager en part égale les profits nets de l'encan entre les organismes Adojeune et Cap Santé Outaouais :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le directeur du Service de police à remettre un montant maximal de 10 000 \$ provenant des profits de l'encan 2013. Ce montant sera divisé en parts égales entre Adojeune et Cap Santé Outaouais. Les revenus nets supérieurs à 10 000 \$ seront versés dans les budgets de la Ville.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11600-972-27743	10 000 \$	Subventions diverses - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1754

SOUSSION 2013 SP 142A - NETTOYAGE ET RÉPARATION DE VÊTEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS (VPI)

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Sani Gear inc., 107, promenade Manitou, unité 8, Kitchener, Ontario, N2C 1L4, pour le nettoyage et la réparation de vêtements de protection individuels (VPI), sur la base des prix unitaires indiqués à la formule de soumission, pour un montant approximatif sur cinq ans de 236 622,95 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 21 octobre 2013, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de cinq ans débutant à la date de la présente résolution.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement le tout basé sur l'indice des prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires :

POSTE	DESCRIPTION
02-22200-495	Dépenses - Opérations incendie - Vêtements et accessoires
02-22310-495	Dépenses - Schéma de couverture de risques -Vêtements et accessoires

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2014 à 2018, les fonds nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1755

RENOUVELLEMENT DES LICENCES ET DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES PRODUITS DE GÉOMATIQUE ARCGIS POUR L'ANNÉE 2014 AVEC LA FIRME ESRI CANADA - 100 930,86 \$

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien et le droit d'utilisation des licences des logiciels de géomatique ARCGIS seront échus le 31 décembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'il convient d'avoir un contrat d'entretien pour ces logiciels et que la firme ESRI Canada est la seule à pouvoir fournir les services d'entretien et de mise à jour de ces logiciels;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3 6b) de la Loi sur les cités et villes, les dispositions applicables à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou logiciel et vise la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets et les licences exclusives :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de renouveler le contrat d'entretien et d'utilisation des logiciels de géomatique ARCGIS de la firme ESRI Canada, 12, Concorde Place, suite 900, Toronto, Ontario, M3C 3R8, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 pour un montant total de 100 930,86 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture découlant du contrat d'entretien et d'utilisation des logiciels de géomatique ARCGIS, sur présentation de pièces justificatives fournies par le Service de l'informatique.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2014, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13440-555	91 042,46 \$	Infrastructures - Entretien de logiciels
04-13493	4 389,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 499,15 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1756

SOUMISSION 2013 SI 321 - FOURNITURE ET INSTALLATION D'AMEUBLEMENTS - DIVERS SERVICES - SERVICES DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES FINANCES, DE POLICE ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes des contrats pour la fourniture et l'installation d'ameublement pour divers services, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 24 octobre 2013, et ce, comme étant les plus basses soumissions reçues et conformes pour les sections 1, 2, 3, 5, 6, 7 et la plus basse soumission conforme reçue pour la section 4, à savoir :

Boutique du bureau Gyva inc., 186, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1V8 :

SECTION 1

Salle de contrôle de l'usine d'épuration au montant total de 8 429,97 \$, incluant les taxes;

SECTION 6

Fauteuils pour le poste de police au montant total de 3 863,16 \$, incluant les taxes;

SECTION 7

Fauteuil pour le Service des finances au montant total de 1 952,28 \$, incluant les taxes.

Artwoods Buroplus, 156, promenade du Portage, Gatineau, Québec, J8X 4B6 :

SECTION 2

Ameublement à l'usine d'épuration pour un montant total de 2 785,84 \$, incluant les taxes;

SECTION 3

Ameublement pour le Service de l'urbanisme et du développement durable pour un montant total de 5 016,36 \$, incluant les taxes;

SECTION 4

Salle de formation au poste de police de Hull pour un montant total de 12 620,81 \$, incluant les taxes.

Thibo Produits de bureau, 131, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec, J8Z 1T4 :

SECTION 5

Ameublement pour le poste de police au montant total de 17 901,23 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-13003-002-27732	10 728,06 \$	Équipements et divers travaux d'entretien aux usines - Réaménagement de la salle de contrôle - Usine d'épuration de Gatineau
02-61400-692-27733	4 798,21 \$	Division de l'habitation et du développement urbain - Équipements non capitalisables
02-13310-692-27734	1 867,38 \$	Finances - Équipements non capitalisables
02-21602-692-27735	23 324,74 \$	Plan d'organisation policière - Équipements non capitalisables
02-21421-692-27736	9 565,12 \$	Circulation - Équipements non capitalisables
04-13493	2 286,14 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1757*

DEMANDE DE SUBVENTION CORPORATIVE - CAMPAGNE DE FINANCEMENT DE CENTRAIDE OUTAOUAIS 2013 - 30 000 \$

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a toujours été partenaire de Centraide Outaouais dans ses projets de collecte de fonds;

CONSIDÉRANT QUE les employés municipaux ont contribué à la campagne de souscription pour un montant de 42 039 \$ en 2005, un montant de 62 452 \$ en 2006, un montant de 61 812 \$ en 2007, un montant de 61 330 \$ en 2008, un montant de 87 501,56 \$ en 2009, un montant de 88 998,59 \$ en 2010, un montant de 94 826,97 \$ en 2011, un montant de 82 052,51 \$ en 2012 et pour l'année 2013, un montant record, en date du 27 novembre, de 101 396,35 \$, constitué de dons et de profits d'activités;

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'employés municipaux ayant contribué à la campagne 2013 a atteint un record de participation en date du 27 novembre 2013, 643 employés, soit 83 de plus que l'objectif de 560 donateurs;

CONSIDÉRANT QUE Centraide Outaouais vient en aide à près de 69 organismes locaux et régionaux et que son rôle est essentiel auprès de ces derniers;

CONSIDÉRANT les grands besoins de la communauté et l'impact d'un sous-financement des organismes par Centraide :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accorder une subvention corporative d'un montant de 25 000 \$. De plus, la Ville de Gatineau versera un montant supplémentaire équivalant au montant de l'augmentation de la contribution des employés en 2013 par rapport à 2012, et ce, jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 30 000 \$ dès l'acceptation de la présente par le conseil municipal, à Centraide Outaouais 2013, à l'attention de madame Nathalie Lepage, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11600-972	30 000 \$	Subventions - Divers subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2013-1758

SUBVENTION DE 250 \$ - ACTION-QUARTIERS - PROJET D'UNE BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre d'Action-Quartiers, 45, rue Prévost, Gatineau, Québec, J9A 1P2, à titre de subvention dans le cadre du projet de bibliothèque itinérante.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	250 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1759

SUBVENTION DE 100 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS 2013-2014 DU CLUB DE HOCKEY LES HARFANGS DE GATINEAU, NOVICE A - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités 2013-2014 du club de hockey Les Harfangs de Gatineau, Novice A.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1760

SUBVENTION DE 100 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS 2013-2014 DU CLUB DE HOCKEY LES COUGARS DE GATINEAU, BANTAM A - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités 2013-2014 du club de hockey Les Cougars de Gatineau, Bantam A.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1761

SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION DE HOCKEY DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS 2013-2014 DU CLUB DE HOCKEY LES DRAVEURS DE GATINEAU, MIDGET B - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités 2013-2014 du club de hockey Les Drapeurs de Gatineau, Midget B.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	200 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1762

SUBVENTION DE 100 \$ - ASSOCIATION HOCKEY GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2013-2014 DU CLUB DE HOCKEY LES COUGARS DE GATINEAU, BANTAM B - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'Association hockey Gatineau, 231, rue Magnus Est, Gatineau, Québec, J8P 4Z7, à titre de subvention pour les activités de la saison 2013-2014 du club de hockey Les Cougars de Gatineau, Bantam B.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1763 **SUBVENTION DE 250 \$ - CLUB DES ORNITHOLOGUES DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre du Club des ornithologues de l'Outaouais, à l'attention de monsieur Gérard Desjardins, président, 375, chemin Vanier, Gatineau, Québec, J9J 3H8, à titre de subvention pour l'élaboration d'un dépliant dans le cadre d'un projet de mise en valeur du ruisseau de la Brasserie.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	250 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1764 **SUBVENTION DE 600 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU POUR LES ACITIVITÉS DU COMITÉ DU 20, RUE MANCE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation, à l'attention de monsieur Mario Courchesne, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités du comité du 20 Mance, les Joyeux Troubadours.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	600 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adopté

CE-2013-1765 **RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE 2013-2014 DE MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ AU CLUB OPTIMISTE DE TOURAINÉ - 40 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le renouvellement de la cotisation de monsieur le conseiller Denis Tassé au sein du Club optimiste de Touraine inc. pour la période 2013-2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 40 \$ à l'ordre du Club optimiste de Touraine inc., 2310, rue Saint-Louis, C. P. 81024, Gatineau, Québec, J8T 8K1.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	40 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1766

SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION DE LA FRATERNITÉ DU SECTEUR FOURNIER - FÊTE DE NOËL - 21 DÉCEMBRE 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association de la fraternité du secteur Fournier, à l'attention de madame Audette LeBel, 16, rue Bériault, Gatineau, Québec, J8X 1A3, à titre de subvention pour l'organisation de la fête de Noël.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1767

SUBVENTION ET PARTICIPATION À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE TEMPLETON - 13 DÉCEMBRE 2013 - 325 \$ - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stéphane Lauzon à participer au souper de Noël du Club de l'Âge d'or de Templeton qui aura lieu le 13 décembre 2013.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Stéphane Lauzon à subventionner cette activité pour un montant de 300 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 325 \$ à l'ordre du Club de l'Âge d'or de Templeton, 861, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8P 1V1, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	325 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1768 **SUBVENTION DE 400 \$ - ÉCOLE DE LA TRAVERSÉE (STE-MARIA-GORETTI) POUR L'ORGANISATION DES SORTIES ÉDUCATIVES DES CLASSES DE MATERNELLE POUR L'ANNÉE 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'école de la Traversée (Ste-Maria-Goretti), 563, rue Clément, Gatineau, Québec, J8P 3Y9, à titre de subvention pour l'organisation des sorties éducatives pour les classes de la maternelle pour 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	400 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1769 **SUBVENTION DE 450 \$ - ÉCOLE POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - ORGANISATION DU PROJET « CARNAVAL DES ÉLÈVES DU PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI » - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 450 \$ à l'ordre de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour le projet « Carnaval des élèves du parcours de formation axée sur l'emploi ».

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79947-972	150 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1770 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DE L'ÎLE DE HULL - INAUGURATION DU CHALET FONTAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association des résidents de l'Île de Hull, à l'attention de monsieur Paul Duval, 136, rue Kent, Gatineau, Québec, J8X 1J5, à titre de subvention pour une activité lors de l'inauguration du Chalet Fontaine qui aura lieu le 10 janvier 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1771 **AUTORISER UN AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION POUR UN MONTANT DE 120 547,33 \$ - LES TOITURES MARCEL RAYMOND & FILS INC. - ARÉNA PAUL-ET-ISABELLE-DUCHESNAY - RÉFECTION DE LA TOITURE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-1416 en date du 18 septembre 2013, mandatait la firme Les Toitures Marcel Raymond & fils inc. pour un montant total de 509 200 \$, incluant les taxes, pour la réfection de la toiture de l'aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay;

CONSIDÉRANT QUE la firme CABA, mandatée par la Ville pour la réalisation des plans et devis et pour la surveillance des travaux, recommande un montant additionnel de 120 547,33 \$, incluant les taxes, pour la réalisation des travaux supplémentaires nécessaires pour terminer les travaux déjà entrepris;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures considère le montant demandé pour l'ajustement de coût est juste et raisonnable :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve l'ajustement du coût de soumission au montant de 120 547,33 \$, incluant les taxes, au contrat de Les Toitures Marcel Raymond & fils inc. dans le cadre du projet de réfection de la toiture de l'aréna Paul-et-Isabelle-Duchesnay, le tout représentant un contrat total de 629 747,33 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-11002-014-27746	115 305,00 \$	Enveloppe annuelle pour des travaux de remplacement de toitures - Travaux de toiture - Aréna Paul-et Isabelle-Duchesnay
04-13493	5 242,33 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1772 **AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION D'UN MONTANT DE 58 637,25 \$ AU MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOÛTS - PROGRAMME TECQ 2013 - CIMA+ - MANDAT 2013 SP 148**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-890 en date du 29 mai 2013, adjugeait un contrat de type conception/construction à la firme Excavation Loiselle inc. pour la préparation des plans et pour l'exécution des travaux. Le coût de la soumission est de 4 486 747,32 \$;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-1076 en date du 26 juin 2013, octroyait un mandat de services professionnels à la firme d'ingénieurs-conseils CIMA+ s.e.n.c. ayant pour objet d'assurer la surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la surveillance de ce mandat est calculé en fonction d'une base horaire;

CONSIDÉRANT QUE la complexité des travaux nécessite une surveillance supplémentaire;

CONSIDÉRANT QUE par la délégation de pouvoir numéro 118027, un montant de 13 998,21 \$, incluant les taxes, a déjà été autorisé;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande un ajustement au mandat d'un montant de 44 639,04 \$, incluant les taxes, dans le but de majorer les heures de surveillance :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 118027 au montant de 13 998,21 \$, incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût de soumission d'un montant de 44 639,04 \$, incluant les taxes, à la firme d'ingénieurs-conseils CIMA+ s.e.n.c. dans le cadre du mandat 2013 SP 148, pour la surveillance des travaux de renouvellement des services d'aqueduc et d'égouts - Programme TECQ 2013, portant le coût de ce mandat à 201 482,19 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30727-026-27747	42 697,79 \$	Réfection - Services municipaux - Secteur Mondoux - Honoraires professionnels
04-13493	1 941,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1773

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES HONORAIRES AU MONTANT DE 60 548,82 \$ DANS LE CADRE DU PROJET DE RÉPARATION DE PONTS 2010 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LIMBOUR, DE BELLEVUE ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - CÉDRIC TESSIER, SYLVIE GONEAU ET JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CE-2010-442 en date du 31 mars 2010, adjugeait un mandat à la firme Dessau inc. pour la fourniture des services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la préparation des plans et devis et la surveillance en résidence des travaux pour le projet de réparations de ponts 2010, pour un montant de 89 735,63 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir numéro 95015, approuvait un avenant au mandat de la firme Dessau inc. au montant de 3 644,82 \$, incluant les taxes, pour la publication d'un second appel d'offres;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par la délégation de pouvoir numéro 103739, approuvait un avenant au mandat de la firme Dessau inc. au montant de 3 669,84 \$, incluant les taxes, pour l'investigation d'urgence d'une problématique au pont Boyce;

CONSIDÉRANT QUE les conditions du mandat de la firme Dessau inc. prévoient un ajustement des honoraires pour le volet de surveillance basé sur le coût de la soumission retenue par la Ville pour la réalisation des travaux au montant de 27 679,83 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les conditions du mandat de la firme Dessau inc. prévoient un ajustement des honoraires pour le volet de surveillance compte-tenu du dépassement du délai

autorisé pour la réalisation des travaux par l'entrepreneur au montant de 25 554,33 \$, incluant les taxes, lequel montant a été imposé à l'entrepreneur sous forme de pénalité permanente;

CONSIDÉRANT QUE le montant des avenants présentés dépasse la limite autorisée par le règlement de délégation de pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures considère cet excédent au contrat comme étant justifié et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 95015 au montant de 3 644,82 \$, incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 103739 au montant de 3 669,84 \$, incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût des honoraires au montant de 53 234,16 \$, incluant les taxes, à la firme Dessau inc. dans le cadre du projet de réparations de ponts 2010, portant ainsi le total des honoraires à 150 284,45 \$, incluant les taxes;
- autorise le trésorier à s'approprier les fonds nécessaires à même les sommes retenues à titre de pénalités permanentes imposées à l'entrepreneur et à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION	MONTANT
05-13181-62362	13 957,79 \$	Retenue sur contrat -Réfection des ponts 2010
05-13181-62453	11 596,54 \$	Retenue sur contrat - Réfection des ponts 2010
18-13008-005-27510	26 476,10 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers d'aqueduc et d'égouts - Ponts et ouvrages d'art
04-13493	1 203,73 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13493	1 111,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13495	(1 111,30) \$	TPS non exigible

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1774

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DES HONORAIRES AU MONTANT DE 26 846,67 \$ DANS LE CADRE DU PROJET D'INSPECTION PÉRIODIQUE DE STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE GATINOIS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par sa résolution numéro CE-2012-1622 en date du 21 novembre 2012, adjugeait un mandat à la firme CIMA+ s.e.n.c. pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'inspection périodique des structures sur le territoire gatinois pour un montant de 137 682,56 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville, par la délégation de pouvoir numéro 111291, approuvait un avenant au mandat de la firme CIMA+ s.e.n.c. au montant de 12 474,79 \$, incluant les taxes, pour la prise d'inventaires additionnels sur certaines structures et l'inspection de la passerelle du ruisseau Moore;

CONSIDÉRANT QUE la Ville désire faire inspecter des structures non prévues au mandat initial, soit les murs anti-bruit situés sur le boulevard La Vérendrye et sur le chemin d'Aylmer ainsi que le mur de soutènement situé sur le boulevard La Vérendrye;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a fait la demande à la firme CIMA+ s.e.n.c. pour l'inspection des structures et que celle-ci a présenté une offre de services au montant de 14 371,88 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le montant des avenants présentés dépasse la limite autorisée par le règlement de délégation de pouvoir de dépenser et de passer des contrats au nom de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures considère ce montant supplémentaire au contrat comme étant justifié et en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 111291 au montant de 12 474,79 \$, incluant les taxes;
- autorise l'ajustement du coût des honoraires au montant de 14 371,88 \$, incluant les taxes, à la firme CIMA+ s.e.n.c. dans le cadre du projet d'inspection périodique de structures sur le territoire gatinois, portant ainsi le total du mandat à 164 529,23 \$.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13008-005-27748	13 746,88 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers d'aqueduc et d'égouts -
04-13493	625,00 \$	Ponts et ouvrages d'art TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
18-13008-004	9 985,76 \$		Honoraires professionnels - Projets routiers d'aqueduc et d'égouts - Projets - Divers études
18-13008-005		9 985,76 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers d'aqueduc et d'égouts - Ponts - Ouvrages d'art

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1775

PAIEMENT DE LA FACTURE À LA COMPAGNIE VERSATERM INC. POUR L'ENTRETIEN ET LA MISE À JOUR DES LOGICIELS DE GESTION DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION POLICIÈRE ET INCENDIE POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2002-1007 en date du 6 août 2002, adjugeait à la compagnie Versaterm inc. un contrat pour l'acquisition des produits PoliceCAD et FireCAD pour la mise à niveau et le rehaussement des logiciels répartiels de police et d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2003-92 en date du 22 janvier 2003, approuvait l'octroi d'un contrat pour l'entretien et la mise à jour des logiciels Versadex (Système de gestion de dossier);

CONSIDÉRANT QU'entre les années 2004 et 2013, la Ville de Gatineau a acquis des rehaussements et des applications informationnelles à même ses logiciels de gestion, de communication et d'informations policières, ce qui a engendré une augmentation des frais d'entretien de support et que le montant pour ces frais est maintenant de 296 671,14 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel pour la Ville de Gatineau d'avoir un contrat d'entretien de support et de mise à jour pour ces logiciels de gestion, de communication et d'informations et que la compagnie Versaterm inc., 2300, avenue Carling, Ottawa, Ontario, K2B 7G1, est la seule à pouvoir fournir les services d'entretien et de mise à jour;

CONSIDÉRANT QUE les règles d'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la comptabilité avec des systèmes, progiciels ou logiciels existants, et la protection des droits exclusifs, tels les droits d'auteur, les brevets ou les licences exclusives, et ce, en vertu de l'article 573.3 6^e alinéas de la Loi sur les cités et villes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accorde à la compagnie Versaterm inc. un contrat d'entretien, de support et de mise à jour des logiciels de gestion, de communication et d'informations policières pour l'année 2014 et autorise le trésorier à acquitter la facture découlant du contrat sur présentation des pièces justificatives émises par la compagnie Versaterm inc., et ce, pour un montant de 296 671,14 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris au budget 2014 à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22100-555	5 755,94 \$	Contrat - Entretien Licences - Véhicules d'incendie
02-21601-555	261 849,81 \$	Contrat - Entretien des logiciels de gestion, des communications et d'informations policières
04-13493	12 901,55\$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 163,84\$	TVQ à recevoir- Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1776

SOUMISSION 2013 SP 325 - LOCATION DE ROULOTTES - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Location d'Abris Mobiles A.M. Inc., 7250, boulevard Milles-Iles, Laval, Québec, H7A 4B4, pour la location de roulottes, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 46 639,61 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 6 novembre 2013, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée d'un an débutant à la date de la présente résolution avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71230-519	39 310,39 \$	Patinoires extérieures - Animation et sites de glisse - Autres locations
02-71301-519	2 759,86 \$	Natation - Autres locations
04-13493	2 028,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 541,11 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

De plus, ce comité autorise le trésorier à prévoir les fonds nécessaires aux budgets 2014, 2015 et 2016 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1777

DÉROGATION AU RÈGLEMENT DE NUISANCE SONORE POUR LA PRODUCTION DE NEIGE ENTRE 23 H ET 7 H DANS LE CADRE DU BAL DE NEIGE DU 27 AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET DU 2 AU 20 JANVIER 2014

CONSIDÉRANT QUE l'activité qui crée la nuisance se tiendra au maximum du 27 au 31 décembre 2013 et du 2 au 20 janvier 2014 dans le cadre de la 36^e édition de Bal de Neige;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se tient au parc Jacques-Cartier du côté de la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'impact sonore devrait être de faible intensité pour la population locale :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la Division des fêtes et festivals de la Ville de Gatineau à faire produire de la neige artificielle entre 23 h et 7 h du 27 au 31 décembre 2013 et du 2 au 20 janvier 2014.

Adoptée

CE-2013-1778

AUTORISER LA FERMETURE DU BOULEVARD LORRAIN, ENTRE LE BOULEVARD DE LA VÉRENDRYE EST ET LA RUE AUGUSTE-RENOIR, POUR PERMETTRE LES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES POUR LE NOUVEAU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL SOBEYS SITUÉ AU SUD DE L'INTERSECTION DES BOULEVARDS LORRAIN ET DE LA VÉRENDRYE EST - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire ainsi que l'aménagement d'une voie de virage à gauche pour desservir le nouveau développement commercial Sobey's situé au sud de l'intersection des boulevards Lorrain et de La Vérendrye doivent être complétés;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture complète du boulevard Lorrain, entre le boulevard de La Vérendrye Est et la rue Auguste-Renoir;

CONSIDÉRANT QUE cette fermeture complète s'échelonnera sur une période de deux jours;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent la fermeture complète de l'axe routier majeur qu'est le boulevard Lorrain et, qu'à cet effet, des impacts importants sur la circulation sont à prévoir;

CONSIDÉRANT QU'afin de minimiser l'impact sur la circulation, la Ville demande au promoteur d'effectuer ces travaux durant une fin de semaine;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux effectués en dehors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE des travaux seront réalisés le dimanche 15 décembre 2013, soit hors des périodes permises par le règlement 44-2003 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la fermeture du boulevard Lorrain, entre le boulevard de la Vérendrye Est et la rue Auguste-Renoir, le samedi 14 décembre 2013 ainsi que le dimanche 15 décembre 2013, entre 7 h et 21 h, afin de permettre la réalisation des travaux d'infrastructures pour desservir le nouveau développement commercial Sobey's situé au sud de l'intersection des boulevards Lorrain et de La Vérendrye.

Adoptée

CE-2013-1779 **AUTORISER MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE À PARTICIPER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRICENTIS LE 12 DÉCEMBRE 2013 À LACHUTE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière, en tant que présidente de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable, à participer au conseil d'administration de Tricentris, qui aura lieu le 12 décembre 2013 à Lachute.

Adoptée

CE-2013-1780 **SUBVENTION DE 150 \$ - CLUB D'ÂGE D'OR SAINT-JEAN-DE-BRÉBEUF DE GATINEAU - SOUPER DE NOËL - 21 DÉCEMBRE 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Club d'âge d'or Saint-Jean-de-Brébeuf de Gatineau, 448, rue de Pointe-Gatineau, Gatineau, Québec, J8T 2B7, pour l'organisation du souper de Noël qui aura lieu le 21 décembre 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	150 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1781 **CHANGEMENT DU NOM DE LA RUE DU TAILLIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE**

CONSIDÉRANT QUE le projet de développement Square Urbania situé dans le secteur de Gatineau a été approuvé par le conseil;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet implique notamment le remplacement du nom de la rue du Taillis pour le prolongement de la rue de la Cité-Jardin;

CONSIDÉRANT QUE pour des raisons de sécurité, ce changement doit être effectué sur les cartes et dans les systèmes informatiques de la Ville, et ce, à la suite d'une résolution du comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de toponymie de la Ville de Gatineau et la Commission de toponymie du Québec jugent approprié le nom « rue de la Cité-Jardin » pour désigner l'ensemble de la voie de circulation apparaissant au plan ci-joint faisant partie intégrante de cette résolution :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve le remplacement du nom de la rue du Taillis pour le nom de la rue de la Cité-Jardin (prolongement); cette rue étant située dans le projet de développement Square Urbania dans le secteur de Gatineau.

Adoptée

CE-2013-1782

AUTORISER L'AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION D'UN MONTANT DE 7 542,06 \$ DANS LE CADRE DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE LIMBOUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2013-1068 en date du 26 juin 2013, adjugeait un contrat à la firme Les Constructions et Pavage Jeskar inc. pour réaliser les travaux d'agrandissement du stationnement du centre communautaire Limbour, au coût de 41 038,61 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'un ajustement de coût d'un montant de 2 674,60 \$, incluant les taxes, a été approuvé par la délégation de pouvoir numéro 117227 en ce qui a trait à ces travaux de nature imprévue;

CONSIDÉRANT QUE le Service des infrastructures recommande un montant supplémentaire de 4 867,46 \$, incluant les taxes, pour les ajustements des quantités selon les prix unitaires de la soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 117227 au montant de 2 674,60 \$, incluant les taxes;
- autorise un ajustement du coût de soumission d'un montant de 4 867,46 \$, incluant les taxes, dans le cadre du projet des travaux d'agrandissement du stationnement du centre communautaire Limbour, portant le coût total de ce contrat à un montant de 48 580,67 \$, incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-12036-002-27749	4 655,79 \$	Fonds de développement des communautés de Gatineau du Centre communautaire de la station Limbour
04-13493	211,67 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1783 **NOMINATION - NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DESTINATION GATINEAU INC.**

CONSIDÉRANT QUE la charte de Destination Gatineau inc. prévoit que tout membre permanent du conseil d'administration doit avoir reçu l'aval du comité exécutif de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Robert F. Weemaes comme administrateur du conseil d'administration et comme directeur général;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a un nouveau maire depuis les dernières élections;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Maxime Pedneaud-Jobin est le nouveau maire;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Hélène Lajoie est la nouvelle directrice générale;

CONSIDÉRANT QUE la charte de la corporation prévoit un conseil d'administration de sept personnes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme la nomination de monsieur Maxime Pedneaud-Jobin et madame Marie-Hélène Lajoie comme membres du conseil d'administration de Destination Gatineau inc. prenant effet à compter de l'adoption de la présente.

Adoptée

CE-2013-1784 **PARTICIPATION DE MADAME SYLVIE GONEAU AUX SOUPERS MENSUELS ORGANISÉES PAR LE CLUB DES AÎNÉS ST-RENÉ EN 2014 - 72 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer aux soupers mensuels organisés par le Club des aînés Saint-René les 26 janvier, 23 février, 23 mars et 27 avril 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 72 \$ à l'ordre du Club des aînés St-René, 504, rue Lafrance, Gatineau, Québec, J8P 6C6, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	72 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1785 **SUBVENTION DE 50 \$ - POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE « CARNAVAL EN TOURNÉE » LES 27 ET 31 JANVIER ET LE 27 FÉVRIER 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour les activités de « Carnaval en tournée » les 27 et 31 janvier et 27 février 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1786

SUBVENTION DE 700 \$ - FONDATION POUR LES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS POUR UNE ACTIVITÉ D'AUTOFINANCEMENT POUR SAUVEGARDER L'INFRASTRUCTURE DE LA CABANE EN BOIS ROND - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre de la Fondation pour les aînés de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour une activité d'autofinancement pour sauvegarder l'infrastructure de la Cabane en bois rond.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79936-972	300 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles -Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue- Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1787

ADHÉSION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU AU SEIN DE L'APICA POUR L'ANNÉE 2014 - 175 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'adhésion de madame la conseillère Sylvie Goneau au sein de l'APICA pour l'année 2014.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque au montant de 175 \$ à l'ordre de l'APICA, C.P. 24, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E4, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-494	175 \$	Conseil municipal - Cotisations

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1788 **SUBVENTION DE 400 \$ - CENTRE D'ANIMATION FAMILIALE DE L'OUTAOUAIS POUR LA CUISINE COLLECTIVE DE NOËL - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre du Centre d'animation familiale, 1312, rue Saint-Louis, Gatineau, Québec, J8T 2M7, à titre de subvention pour la cuisine collective de Noël.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79941-972	150 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1789 **SUBVENTION DE 100 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION LES ANGES-GARDIENS POUR LES LOCATAIRES DU 26, RUE CLAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités de l'Association Les Anges-Gardiens pour les locataires du 26, rue Claire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1790 **SUBVENTION DE 100 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU POUR LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION LES COEURS JOYEUX POUR LES LOCATAIRES DU 20, RUE CLAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités de l'Association Les cœurs Joyeux pour les locataires du 20, rue Claire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	100 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1791 **SUBVENTION DE 600 \$ - CORPORATION DES LOISIRS DE MASSON-ANGERS -
PARADE DU PÈRE NOËL - 15 DÉCEMBRE 2013 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de la Corporation des loisirs de Masson-Angers, à l'attention de monsieur Pierre Lalonde, C. P. 2404, Gatineau, Québec, J8M 1K7, à titre de subvention pour la parade du père Noël qui se tiendra le 15 décembre 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	500 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1792 **SUBVENTION DE 100 \$ - FONDATION DU CSSS DE GATINEAU - MOUSTACHES
EN FOLIE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - JOSÉE LACASSE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Fondation du CSSS de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la participation de monsieur Marc Villeneuve dans le cadre de la campagne de financement 2013 « Moustaches en folie » pour les cancers masculins.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1793 **PARTICIPATION ET SUBVENTION DE 1 029 \$ - IMPÉRATIF-FRANÇAIS - LA
FÊTE DES ROIS - 11 JANVIER 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Mireille Apollon et messieurs les conseillers Mike Duggan et Richard M. Bégin à participer à la Fête des Rois, activité organisée par Impératif-français, qui aura lieu le 11 janvier 2014.

De plus, ce comité autorise messieurs les conseillers Mike Duggan et Richard M. Bégin à subventionner cette activité pour un montant de 942 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 1 029 \$ à l'ordre d'Impératif français, à l'attention de monsieur Jean-Paul Perreault, C. P. 449, succursale Aylmer, Gatineau, Québec, J9H 5E7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	500 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79932-972	500 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79936-972	29 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1794

SUBVENTION DE 3 650 \$ - LOISIR SPORT OUTAOUAIS - OPÉRATION NEZ ROUGE 2013 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 650 \$ à l'ordre de Loisir sport Outaouais, 394, boulevard Maloney Ouest, bureau 102, Gatineau, Québec, J8P 7Z5, à titre de subvention pour Opération Nez Rouge Outaouais 2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne - Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79948-972	250 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	200 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79945-972	150 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau de Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	250 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-de-Trembles - Val-Tétréau - Aménagement - Subventions
02-79931-972	2 500 \$	Josée Lacasse d'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1795

SUBVENTION DE 2 050 \$ - CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE GATINEAU - 5^E ÉDITION DE LA GUIGNOLÉE DU DRE BUREAU - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 050 \$ à l'ordre du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau, à l'attention du Dre Anne-Marie Bureau, 321, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour l'organisation de la 5^e édition de la Guignolée du Dre Bureau, principale activité de financement annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Cabinet du Maire - Subventions
02-79933-972	100 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	500 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Cédric Tessier - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79937-972	100 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1796

SUBVENTION DE 40 \$ - CENTRE MECHTILDE - ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS - 14 DÉCEMBRE 2013 - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - RICHARD M. BÉGIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 40 \$ à l'ordre du Centre Mechtilde, à l'attention de monsieur Jacques Laflamme, 29, rue de l'Orbite, Gatineau, Québec, J9A 3C7, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 14 décembre 2013, soit une levée de fonds au profit de l'organisme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	40 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 11 décembre 2013.

Adoptée

Monsieur le conseiller Maxime Pednaud-Jobin quitte son siège.

CE-2013-1797

PROMOTION ET PERMANENCE DE MONSIEUR ALAIN FOURNIER AU POSTE DE CONTREMAÎTRE, AQUEDUC, ÉGOUTS ET DRAINAGE DE SURFACE - DIVISION DE L'AQUEDUC, DES ÉGOUTS ET DU DRAINAGE DE SURFACE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de Contremaître, aqueduc, égouts et drainage de surface, à la Division de l'aqueduc, des égouts et du drainage de surface du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-028 au plan d'effectifs des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de monsieur Alain Fournier au poste de Contremaître, aqueduc, égouts et drainage de surface à la Division de l'aqueduc, des égouts et du drainage de surface du Service des travaux publics (poste numéro STP-CAD-028 au plan d'effectifs des cadres) sous la gouverne du Responsable, aqueduc, égouts et drainage de surface du secteur est.

Le salaire de monsieur Alain Fournier est établi à la classe 2, 7^e échelon de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Étant donné que monsieur Alain Fournier occupe de façon intérimaire un poste de contremaître depuis plus de 12 mois, la permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit le jour suivant l'adoption de la présente résolution et il sera assujéti à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Le Service des ressources humaines est autorisé à modifier l'organigramme du Service des travaux publics.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-30110-115 - Administration - Service des travaux publics - Réguliers - Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1798

AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME LISE CHARETTE AU POSTE DE TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION (D) - DIVISION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET INSTITUTIONNELLE - SERVICE D'ÉVALUATION

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste temporaire de technicienne en administration (D), et ce, pour une période de 12 mois, au Service d'évaluation, selon les normes et pratiques en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire approuver une dépense supérieure à 25 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'affectation temporaire de madame Lise Charrette au poste de technicienne en administration (D), et ce, pour une période de 12 mois au Service d'évaluation.

Le salaire de madame Lise Charrette sera celui de la classe 7, 7^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-15120-132 - Confection du rôle d'évaluation - Temporaires - Cols Blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1799 **ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MADAME RAYMONDE NADON À TITRE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE AU CABINET DU MAIRE**

CONSIDÉRANT QUE suite au départ à la retraite de madame Sylvie Brazeau, le poste d'adjointe administrative au Cabinet du maire est vacant;

CONSIDÉRANT QUE la charge de travail actuelle justifie l'embauche temporaire d'une ressource jusqu'à ce que le poste soit comblé en permanence :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le contrat de madame Raymonde Nadon à titre d'adjointe administrative au Cabinet du maire, préparé par le Service des ressources humaines, et ce, rétroactivement au 12 novembre 2013.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11200-115 - Cabinet du maire - Réguliers - non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1800 **ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR PATRICK ROBERT-MEUNIER À TITRE DE CONSEILLER POLITIQUE AU CABINET DU MAIRE ET DE MADAME LAURENCE GILLOT À TITRE DE CONSEILLER MÉDIAS AU CABINET DU MAIRE**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 114.4 de la Loi sur les cités et villes, le maire peut nommer des personnes nécessaires au bon fonctionnement de son Cabinet :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte les contrats de monsieur Patrick Robert-Meunier à titre de conseiller politique et de madame Laurence Gillot à titre de conseiller médias, préparés par le Service des ressources humaines, et ce, rétroactivement au 4 novembre 2013.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les contrats de travail.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11200-115 - Cabinet du Maire - Réguliers - non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1801 **PROLONGATION DE L'AFFECTATION TEMPORAIRE DE MADAME CHRISTINE CHARETTE À TITRE D'ANALYSTE FINANCIER - DIVISION DE L'ADMINISTRATION, DE CONTRÔLE ET D'APPROVISIONNEMENT - SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

CONSIDÉRANT QU'en vertu des politiques de gestion des dépenses municipales, il est nécessaire d'autoriser toutes dépenses supérieures à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à la prolongation de l'affectation temporaire de madame Christine Charette sera au-delà de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT QU'il y a nécessité de prolonger madame Christine Charette à titre d'analyste financier pour une période ne pouvant dépasser le 24 octobre 2014;

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation de l'affectation temporaire de madame Christine Charette à titre d'analyste financier à la Division de l'administration, contrôle et approvisionnement du Service des infrastructures jusqu'au 24 octobre 2014.

Le salaire de madame Christine Charette sera celui de la classe 10, 7^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant : 02-30118-132 - Service des infrastructures - Temporaires - Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1802

ENGAGEMENT CONTRACTUEL DE MONSIEUR MELVIN JOMPHE À TITRE DE DIRECTEUR DU CABINET DU MAIRE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 114.4 de la Loi sur les cités et villes, le maire peut nommer un directeur de son Cabinet :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le contrat de monsieur Melvin Jomphe à titre de directeur, préparé par le Service des ressources humaines, et ce, rétroactivement au 4 novembre 2013.

Le Maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le contrat de travail.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11200-115 - Cabinet du Maire - Réguliers - non-syndiqués.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1803

RÈGLEMENT HORS COUR - INDUSTRIELLE ALLIANCE, ASSURANCE AUTO ET HABITATION INC. C. VILLE DE GATINEAU - 550-22-0142210-122 - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - GILLES CARPENTIER

CONSIDÉRANT QU'en date du 10 septembre 2012, Industrielle Alliance, Assurance Auto et Habitation Inc. intentait une poursuite contre la Ville de Gatineau pour des dommages qui auraient été causés en date du 12 mars 2012 aux biens de l'assuré de cette dernière pour la résidence du 27, rue Beauchemin, à Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les parties, dans le but de trouver une solution satisfaisante et définitive au présent litige, ont entamé des négociations et ont convenu d'un règlement hors cour;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de régler la réclamation en considération des faits;

CONSIDÉRANT QUE le règlement est fait sans aucune admission de responsabilité et dans le seul but de régler le litige;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau d'accepter le règlement hors cour négocié entre les parties;
PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le règlement hors cour intervenu entre les parties.

Le Service des affaires juridiques ou son mandataire est autorisé à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le règlement hors cour.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-19110-991, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

CE-2013-1804

TRANSACTION ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET NORDMEC CONSTRUCTION INC. SUITE À L'APPEL D'OFFRES 2009 SP 199 RELATIVEMENT À L'INSTALLATION D'UNE CINQUIÈME POMPE DE RELÈVEMENT À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES DANS LE SECTEUR DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE Nordmec construction inc. a signifié une requête introductive d'instance à la Ville en date du 3 septembre 2013, le tout dans le dossier portant le numéro 500 17-078741-132 de la Cour supérieure du Québec, en recouvrement du solde contractuel résultant du contrat octroyé par la Ville à Nordmec construction inc. suite à l'appel d'offres 2009 SP 199 relativement à l'installation d'une cinquième pompe de relèvement à l'usine d'épuration des eaux usées dans le secteur de Gatineau, le tout au montant de 449 523,32 \$.

CONSIDÉRANT QUE Nordmec construction inc., dans le cadre de sa poursuite, prétend également avoir droit à une réclamation pour dommages envers la Ville en raison de retards dans la livraison du projet;

CONSIDÉRANT QUE la Ville prétend elle aussi avoir droit à une réclamation pour retards envers Nordmec construction inc.;

CONSIDÉRANT QU'un litige judiciairisé existe également entre Nordmec construction inc. et son sous-traitant Équipompe inc. dans le dossier 500-17-068710-113 et dans lequel la Ville y est mise en cause;

CONSIDÉRANT QUE la Ville et Nordmec construction inc. désirent régler le litige dans le dossier 500-17-078741-132, et ce, sans admission de responsabilité quelconque;

CONSIDÉRANT QUE sur paiement du solde contractuel, Nordmec construction inc. et la Ville de Gatineau renoncent à réclamer leurs dommages pour retard l'une contre l'autre :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve la transaction à intervenir entre la Ville de Gatineau et Nordmec construction inc., laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;
- autorise le directeur des Services juridiques ou son représentant à procéder à la signature de la transaction et autorise les représentants des Services juridiques à signer tout autre document afin de donner plein effet à la présente résolution.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 décembre 2013.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif

